

**Procès-verbal du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Draveurs  
23 octobre 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *Jd*  
INITIALES DU PRÉSIDENT *JL*

Procès-verbal de la séance du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Draveurs tenue en présentiel au Salon de la gouvernance Rolland-Bérubé, le lundi **23 octobre 2023** à compter de **18 h 30**.

**PRÉSENCE** :

Membres parents : René Villeneuve, Marie-France Joanisse, Anne-Marie Loiselle, Jérôme Maltais, Annie Goudreau

Membres du personnel scolaire : Sara Duguay, Stéphanie Bourbonnais, Julie Roussel, Mélanie Saumure, Mireille Régimbald

Membres de la communauté : Micheline Marcotte Boucher, Marc Pérusse, Gilles Morisset, Katherine Sarrazin, Paul Loyer

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** :

Madame Manon Dufour, Directrice générale, Madame Julie Laberge, Directrice générale adjointe, Madame Julie Legault, Directrice générale adjointe, Monsieur Guy Bélair, Directeur général adjoint et Service des ressources informatiques, clientèle et transports, Monsieur Christian Laforest, Directeur général adjoint et Secrétaire général.

**CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION**

Le président, monsieur Jérôme Maltais constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

**C344-2310 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Paul Loyer que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité

**C345-2310 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AOÛT 2023**

IL EST PROPOSÉ par Annie Goudreau que le procès-verbal du 28 août 2023 soit adopté. Les remarques suivantes sont faites : au point « parole au public », on devrait écrire « une élève » plutôt qu' « un élève et « protecteur de l'élève devrait prendre un « P » majuscule.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Draveurs  
23 octobre 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL   
INITIALES DU PRÉSIDENT 

**AVIS DE SUIVIS DU 28 AOÛT 2023**

Les membres sont informés que tous les suivis ont été effectués.

**DÉNONCIATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT**

Aucune dénonciation de conflits d'intérêts.

**PAROLE AU PUBLIC**

Madame Marie-France Gagnon, ancienne commissaire à la Commission scolaire des Draveurs, se présente et salue les membres du conseil d'administration.

**ÉTATS FINANCIERS 2022-2023 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS**

CONSIDÉRANT le rapport de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs externes embauchés conformément aux dispositions de la résolution E054-1904 et à l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;

CONSIDÉRANT l'avis public paru à cette fin dans le journal Le Droit en date du 7 octobre 2023 en vertu de l'article 286 de la LIP, ainsi que la publication des états financiers résumés en date du 14 octobre 2023 en vertu de l'article 287 de la LIP;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, du comité de répartition des ressources, du comité de vérification et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par Micheline Marcotte Boucher d'approuver les états financiers 2022-2023 du Centre de services scolaire des Draveurs.

**C347-2310    AFFILIATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS AU RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que l'affiliation des centres de services scolaires au Réseau du sport étudiant du Québec symbolise la reconnaissance de ces dernières aux buts que poursuit ce réseau conformément à ses lettres patentes ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et des communications et de la Direction générale ;

**Procès-verbal du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Draveurs  
23 octobre 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL   
INITIALES DU PRÉSIDENT 

CONSIDÉRANT qu'à titre de membre du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais, le Centre de services scolaire des Draveurs déclare détenir une assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 2,000,000 par sinistre le protégeant, de façon adéquate, relativement à la réalisation de toutes activités pouvant lui être confiées par le réseau du sport étudiant et devant se tenir sur ses sites ou tout autre site identifié par lui. La police couvre les périodes comprises entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024 ;

IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie Loiselle que le Centre de services scolaire des Draveurs paie une affiliation de 0.71\$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire du centre de services et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance du centre de services scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

**C348-2310 ENTÉRINEMENT DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES-MESURES « MAINTIEN DES BÂTIMENTS » ET « RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES ACTIFS (BÂTIMENTS) »**

CONSIDÉRANT l'article 5 du règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs »;

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue du ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » et « Réfection et transformation des actifs (bâtiments) »;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais d'entériner les coûts supplémentaires pour les projets décrits dans le document présenté.

**C349-2310 COÛTS SUPPLÉMENTAIRES – DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET DES AIRES DE CIRCULATION – ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR**

CONSIDÉRANT l'article 5 du règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs »;

**Procès-verbal du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Draveurs  
23 octobre 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL   
INITIALES DU PRÉSIDENT 

CONSIDÉRANT les travaux effectués l'été dernier dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments – Travaux civils phase 2* au débarcadère de l'École polyvalente Le Carrefour qui ont été effectués cet été;

CONSIDÉRANT que les travaux ont augmenté la superficie à déneiger dans le nouveau débarcadère de 7 990 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que le coût du contrat initial est de 34 700,00 \$;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Bourbonnais d'autoriser le coût supplémentaire de **16 000,00 \$** pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 15 mai 2024 à la firme **8891788 Canada Inc.**, situé au 62, Kennedy, Val-des-Monts (Québec) J8N 1K9.

**C350-2310 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs » délègue à la direction générale le pouvoir d'instituer un comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement du centre de services scolaire conformément à l'article 96.24 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources ;

IL EST PROPOSÉ par Katherine Sarrazin d'adopter les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

**Procès-verbal du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Draveurs  
23 octobre 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL   
INITIALES DU PRÉSIDENT 

## RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres prennent connaissance des activités de la directrice générale.

## DÉCISIONS PRISES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'accéder à toutes les décisions de la directrice générale :

<https://www.cssd.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire-draveurs/decisions-de-la-directrice-generale>

## DÉPÔT DES COMPTES RENDUS

- a) Comité de vérification
- b) Comité des ressources humaines
- c) Comité de gouvernance et d'éthique

## DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 11 décembre 2023 à 18 h 30.

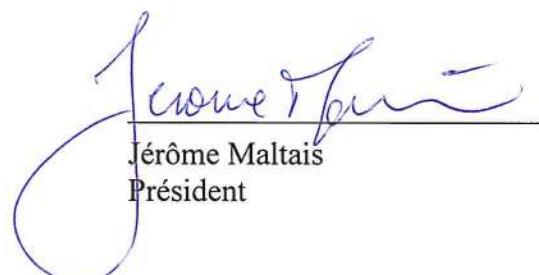
## C351-2310 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie Loiselle que la séance soit levée. Il est 19 h 03.

Adopté à l'unanimité



Christian Laforest  
Secrétaire général



Jérôme Maltais  
Président